

Claude RENARD. *Paroisses et communes de France, dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Ille-et-Vilaine*. C.N.R.S., Paris, 1990, 466 p.

Avec un trentième volume consacré à l'Ille-et-Vilaine, la collection « *Paroisses et communes de France* » aborde la Bretagne. Cette entreprise, commencée en 1974 et patronnée par le laboratoire de démographie historique de l'École des hautes études en sciences sociales, vise à recueillir, dans le cadre départemental, et par commune, des données démographiques dispersées, assises sur une connaissance précise du cadre administratif. Le volume se présente en effet comme un « dictionnaire d'histoire administrative et démographique ».

Une première partie présente les institutions bretonnes avant la Révolution, puis le cadre départemental de la Révolution à nos jours. L'exposé, succinct (trop parfois, notamment sur les amirautés, le système fiscal...), est clair et précis. Il est toutefois entaché de quelques oublis (la chambre des comptes de Nantes, les juridictions des eaux et forêts, les subdivisions des diocèses de Dol et Saint-Malo alors que celles des diocèses de Rennes et Vannes sont évoquées), de quelques imprécisions (les communautés de ville ne sont au nombre de 42 qu'à partir de 1762, la commission intermédiaire n'est créée qu'en 1734) et d'inexactitudes portant principalement sur les sénéchaussées, les paroisses et les communes. Il convient de revenir sur chacun de ces points.

Il n'est pas exact d'attribuer « presque 400 paroisses » (p. 13) à la sénéchaussée de Rennes : une seule paroisse des Côtes-d'Armor relevait de la sénéchaussée de Rennes — et non « 116 communes » (p. 14) — et en Ille-et-Vilaine, d'après le dépouillement des en-têtes des registres paroissiaux en 1789, les ressorts des sénéchaussées de Hédé, Saint-Aubin-du-Cormier et Fougères s'étendaient respectivement sur 21 — et non 11 — 15 — et non 8 — et 45 — et non 41 — paroisses, à quoi il convient d'ajouter deux « sièges royaux » oubliés, modestes mais autonomes par rapport à la sénéchaussée de Fougères : Antrain (7 paroisses) et Bazouges-la-Pérouse (17 paroisses). Quant au ressort de la sénéchaussée de Dinan en Ille-et-Vilaine, il ne se réduit pas à la rive gauche de la Rance et à l'enclave de Lanhélin, mais s'étend sur 32 paroisses. La différence vient de ce que, à la suite d'H. Sée et A. Lesort, on confond le ressort des sénéchaussées et la participation aux assemblées de sénéchaussée à l'occasion des États généraux : certaines paroisses préférèrent députer à la sénéchaussée de Rennes à laquelle elles n'appartenaient pas mais qui était aussi le siège présidial.

A sa création, le département était composé de 357 (et non 358) paroisses et 20 (et non 19) trèves : le diocèse de Dol compte 50 paroisses et non 51, et il faut ajouter aux 19 trèves citées par l'ouvrage celle de Saint-Marcellin, dépendant de Bains-sur-Oust, au diocèse de Vannes.

Quant au nombre actuel des paroisses, il n'est pas, comme le sous-entend le texte (p. 24), celui de 1859. Un simple coup d'œil à l'annuaire diocésain de 1990 nous apprend qu'il existe 402 paroisses réparties en zones apostoliques créées en 1967 (les mots cures et succursales relevant de l'époque concordataire). Enfin, il faut déplorer l'absence de toute indication sur le processus de formation des paroisses que de nombreux travaux récents (ceux d'E. Vallérie, A. Chédeville ou M. Duval par exemple) ont abordé.

Quant aux communes, leur nombre à la création du département n'est pas de 352 mais de 360 : toutes les paroisses (sauf celles des villes qui formèrent une seule commune : Fougères, Janzé, Montfort — dont Coulon — Rennes et Vitré) et toutes les trèves (sauf celles du Bran et de Saint-Marcellin, respectivement rattachées à Gaël et à Bains-sur-Oust), furent érigées en communes. Il faut y ajouter La Guerche, qui, bien que communauté de ville, n'était pas paroisse avant 1791. Reste le cas de la localité de Sérigné (et non Sériné), paroisse supprimée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et partagée entre Liffré et La Bouëxière, alors créées, et de la paroisse Saint-Laurent de Rennes qui, selon la note 23 de la page 19, se seraient constituées en municipalités au début de 1790. Malheureusement, aucune référence n'étaye le propos. En tout état de cause, il est curieux d'évoquer la création de 9 municipalités en 1790 (p. 23), alors que la liste donnée (p. 52) montre qu'il s'agit de 9 des 18 trèves concernées. Les autres trèves auraient dû alors également y figurer : Landavran ou Campel furent érigées en communes de la même façon que Les Brulais ou Saint-Péran.

On en vient alors aux annexes et cartes par lesquelles, après une utile recension des sources démographiques, s'achève le propos liminaire : on y trouvera les listes des changements de noms, des noms révolutionnaires (rappelons toutefois que l'existence d'un toponyme révolutionnaire ne préjuge pas de son emploi effectif), des communes disparues et enfin des communes créées, l'une et l'autre dans l'ordre alphabétique et chronologique. Ces dernières listes sont éloquentes : jusqu'en 1845, on supprime des communes, trop petites (seule Rannée, cas particulier, il est vrai, renaîtra, ainsi que Trémeheuc et Saint-Marcen, oubliés dans la liste, supprimés par Le Carpentier dans la charrette de l'an II mais rétablis dès l'an V) et à partir de 1849, jusqu'en 1900 essentiellement, on en crée par la division de grandes. Le mouvement s'inverse il y a vingt ans, quand s'amorce le regroupement préconisé par la loi du 16 juillet 1971, resté bien timide. Signalons, outre la réserve déjà énoncée au sujet des trèves, une erreur à corriger : La Dominelais fut créée sur Grand-Fougeray et non sur Pleurtuit.

La cartographie reprend les données de l'introduction, qu'elle illustre de façon parfois frappante : ainsi les cartes juxtaposées de la population communale en 1861 (date du « plein rural ») et 1982 où se lit si aisément la croissance de l'agglomération rennaise. Il faut ici renouveler les réserves

sur la carte des sénéchaussées et regretter l'absence d'une carte des paroisses en 1789, aux côtés de la carte des communes de 1982, et quelques menues erreurs : rattachement de la rive gauche de la Rance à Saint-Malo au lieu de Dinan (p. 56), Bécherel et Beignon inversés (p. 58), oubli de la flèche rattachant Plesder au canton de Miniac-Morvan (p. 59), mais présence de Paramé et Pleurtuit, érigés en municipalités de canton en 1795, alors que la carte enregistre la situation de 1790 avec, d'ailleurs, une légende anachronique : il n'y a ni chef-lieu de préfecture, ni arrondissement à cette date.

Le corps de l'ouvrage se compose de fiches communales. Une page par commune, divisée en deux colonnes : à gauche, l'Ancien Régime, à droite, l'époque contemporaine. Y figurent les renseignements présentés dans la première partie : les données démographiques (feux en démographie ancienne, habitants en démographie contemporaine) sont en bas de colonne, sous les indications administratives, plus nombreuses pour l'Ancien Régime (intendance, subdélégation ; coutume, parlement, sénéchaussée ; gouvernement, lieutenance ; diocèse, archidiaconé, doyenné, vocable, présentateur) que pour l'époque contemporaine [district, canton (1790) ; canton (an X) ; arrondissement et canton (1982)]. On a oublié, pour quatre communes relevant sous la Révolution du district de La Guerche, de signaler leur rattachement à l'arrondissement de Vitry de 1800 à 1926 : La Selle-Guerchaise, Le Theil-de-Bretagne, Thourie et Visseiche.

Les communes sont classées dans l'ordre alphabétique à la date de publication de l'ouvrage : les communes supprimées sont décrites à la suite des communes absorbantes (on se reporte aux listes données en annexe pour connaître les unes et les autres). Si les fiches des communes supprimées ne sont remplies que pour l'époque où elles ont existé, celles des communes créées le sont en revanche, bizarrement, pour la période qui précède leur existence. On s'est en fait contenté, pour l'Ancien Régime, de reproduire les caractéristiques de la paroisse d'origine. Ce sont, il est vrai, les mêmes sauf pour le vocable et le présentateur : en ce cas, si l'on a parfois laissé des blancs (Le Petit-Fougeray), plus souvent, on a repris, pour le premier, le nom de la chapelle qui précède la commune et, pour le deuxième, le présentateur de la paroisse, ce qui n'a guère de sens. Ainsi, pour Le Tronchet, on donne le présentateur de l'abbaye, c'est-à-dire le roi ! D'autre part, bien que les trèves aient été initialement correctement définies et dénombrées (pp. 15-16), les communes créées sont très souvent affublées de ce titre. C'est une erreur : toutes les trèves, on l'a dit, furent érigées en communes en 1790, sauf deux qui ne réussirent jamais à le devenir. Crévin, La Dominelais, Teillay, La Ville-ès-Nonais... n'étaient donc pas des trèves, mais des sections de la commune dont elles furent distraites, souvent des frairies, dotées d'une certaine personnalité sous l'Ancien Régime. Dans le cas de Grand-Fougeray, par



exemple, La Dominelais et Sainte-Anne, tantôt comptées comme paroisses (p. 13), tantôt non (p. 15), puis données pour trèves (pp. 178, 207 et 347), étaient en fait 2 des 21 frairies de la paroisse. Elles furent d'abord érigées en paroisses avant de l'être en communes, comme c'est presque toujours le cas. Rares sont les paroisses érigées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qui n'ont pu devenir communes : Château-Malo, Pont-Réan, Rothéneuf, Le Thélin et tardivement, sous le vocable de Saint-Fiacre, La Fleuriais (en 1951) ; elles sont d'ailleurs signalées à leur commune de rattachement (Guichen, Paramé, Plélan-le-Grand), sauf la première (Saint-Servan) et la dernière (Ercé-en-Lamée).

Outre parfois une terminologie inusitée en Bretagne (les termes « collecte », p. 67, « diocèse religieux », p. 58...), la conception nationale de la collection introduit, pour chaque commune, des renseignements superfétatoires. En raison du respect des limites de la province de Bretagne lors de la création des départements, chaque commune actuelle d'Ille-et-Vilaine était jadis ville, paroisse ou trève régie par la coutume de Bretagne et située dans le ressort du parlement de Bretagne et la lieutenance de Rennes, à la seule exception de Fougeray qui relevait de la lieutenance de Nantes à laquelle les fiches communales attribuent par erreur les paroisses du diocèse de Vannes. Sur ces points, la fiche communale n'apprend rien. On aurait préféré trouver le nom du seigneur de la paroisse... Subdélégations et sénéchaussées sont des indications plus importantes, mais la seconde est, on l'a vu, sujette à caution : il s'agit pourtant de la juridiction royale ordinaire à laquelle ressortit la paroisse.

Les données ecclésiastiques sont plus fiables et presque plus utiles, en tant que cadres administratifs, notamment en matière fiscale. Il est à ce titre fort précieux de disposer de ces renseignements pour chaque paroisse. Diocèses, archidiaconés et doyennés ne posent pas de problèmes. On s'attardera plutôt sur les vocables et les présentateurs que l'on trouve rarement aussi commodément.

En feuilletant l'ouvrage, on est frappé, comme jadis B. Pocquet du Haut-Jussé dans son étude de 1959 sur les vocables du diocèse de Rennes, de la grande diffusion de certains saints : saint Martin (indifféremment noté saint Martin ou saint Martin de Tours), saint Pierre (sous diverses formes : sans épithète, « ès-liens », avec saint Paul) et Notre-Dame, curieusement dénommée de multiples façons (Notre-Dame, pp. 95, 172... ; mais aussi : Notre-Dame la Vierge, pp. 79, 146, 163, 242... ; Sainte-Vierge, pp. 106, 451... ; la Vierge, p. 165... ; Notre-Dame-Sainte-Marie, p. 113... ; Sainte-Marie, p. 435... ; la Vierge de la Visitation, p. 274, rare mention du jour de la fête, qu'il serait précieux de connaître systématiquement). N'aurait-on pu unifier l'appellation sous la forme usuelle ? En regard, saint Joseph fait pâle figure : seules deux paroisses tardivement érigées (La Chapelle-Bouëxic, 1711 et La Chapelle-aux-Filtzméens, 1630) ainsi que la trève de La Chapelle-des-Fougeretz honorent

ce saint révéral par l'église tridentine. On remarque que deux douzaines de paroisses ont un vocable double, voire triple : encore eût-il fallu distinguer les saints toujours honorés conjointement (Abdon et Sennen à Messac et Saint-Senoux, Crépin et Crépinien à Rannée, Cyr et Juliette à Combourtille, Donatien et Rogatien à Poligné, les Trois-Maries à Cardroc, sans oublier Pierre et Paul déjà cités) des saints associés pour l'occasion, soit à égalité (dédicace double, ainsi à La Fresnais, Goven, Pipriac...), soit hiérarchiquement (premier et deuxième patrons, ainsi à Bédée, Miniac-sous-Bécherel, Plerguer, Vezin-le-Coquet..., auquel s'ajoute un troisième à Saint-Ouen-La-Rouërie). En revanche, à Bréal-sous-Vitré, aux Brulais et à Corps-Nuds, le deuxième vocable semble être celui d'une chapelle de la paroisse.

Sur un autre plan, on s'aperçoit de l'opposition entre le diocèse de Rennes et les autres : le premier ne connaît qu'un patronage de saint celtique, saint Armel (rappelons que J.-P. Brunterc'h a démontré que le pseudo-saint irlandais Mac Hervé que l'on croyait déceler sous Saint-M'Hervé n'est autre que l'ermite mérovingien Hervé, gratifié d'une graphie fantaisiste). Les autres honorent davantage les saints locaux, notamment par les hagionymes. Ainsi saint Armel est-il, au diocèse de Saint-Malo, le vocable de Bléruais, Langouët et Loutehel. On notera enfin la présence de deux hagionymes camouflés, selon une tendance bien plus accentuée en zone bretonnante : Maxent, Sixt.

On a dit plus haut les réserves que suscitent les vocables de chapelles, quand il s'agit de communes créées après la Révolution. Ils ne sont pas exactement de la même portée que les autres. En revanche, les vocables de certaines paroisses qui existaient bel et bien ont été omis : associations donc à Neuville, La Valette et Vildé-Bidon, les noms de saint Martin pour les deux premières et du Saint-Sépulcre pour la dernière. Quelques erreurs doivent du reste être rectifiées. Les vocables de La Chapelle-Erbrée, de Parthenay, du Pertre et de Tinténiac sont respectivement : saint Ouen (et non saint Guen, coquille malencontreuse et non saint éponyme d'une commune des Côtes-d'Armor), Notre-Dame (et non saint Ehen, patron d'une chapelle de la paroisse), saint Martin, abbé de Vertou (et non saint Martin de Tours), La Trinité (et non plus Notre-Dame). On eût pu, en ce dernier cas, citer les vocables successifs, comme cela a été fait pour certaines paroisses (trois à Mernel !), mais malheureusement sans qu'ils soient datés, sauf exception (Redon). Les changements de vocables ne manquent pourtant pas d'intérêt : élimination de saints douteux au xvii<sup>e</sup> siècle en jouant sur la ressemblance phonétique (saint Quentin et saint Guéganton à Saint-Ganton, saint Guillaume et saint Gundlee à Saint-Gonlay), influence de mode : quand Notre-Dame supplante-t-elle, à Combourtille, saint Cyr et sainte Juliette encore cités dans la réédition d'Ogée en 1843 ? N'est-ce pas là un témoignage de la piété mariale du xix<sup>e</sup> siècle qui vit en 1844 l'église Saint-Melaine de Rennes devenir Notre-Dame ?

Le passage en revue des présentateurs montre à quel point le patronage laïc était résiduel en Bretagne à la veille de la Révolution : dans celui de Dol, La Chapelle-aux-Filtzméens (le seigneur du lieu) ; dans celui de Rennes, hormis le patronage royal à Saint-Léonard de Fougères et à Saint-Aubin-du-Cormier, six paroisses, toutes à la nomination du seigneur d'Épinay en Champeaux (elles avaient été unies aux prébendes des six chanoines de la collégiale de Champeaux, peu de temps après sa fondation par les seigneurs d'Épinay au xv<sup>e</sup> siècle) ; dans celui de Saint-Malo, Les Iffs (le seigneur de Montmuran à parité avec l'évêque) et La Chapelle-Bouëxic (le seigneur du lieu). Il faut sans doute, pour les deux derniers diocèses, y ajouter certaines trèves auxquelles on a abusivement attribué le présentateur de la paroisse-mère : si, dans certains cas, le recteur de cette paroisse nommait le curé de la trève (La Bosse, Le Bran, Landavran, Saint-Melaine...), dans d'autres, c'était le seigneur du lieu (Bléruais, La Chapelle-Thouarault, Treffendel, Le Verger, où le dernier curé présenté par le seigneur, le marquis de La Bédoyère, fut pourvu le 27 septembre 1790 !...). Relevons, pour finir, deux inexactitudes : Saint-Savigné, présentateur du Loroux, n'est autre que l'abbaye de Savigny (Manche), Saint-Méloir-des-Bois ne fut jamais à la nomination de l'abbé de Saint-Melaine, mais alternativement à celle du pape et de l'évêque de Dol. Quant à Neuville, l'absence de présentateur s'explique par le fait qu'il partageait son recteur avec Andouillé, la paroisse-mère.

Une dernière caractéristique de la paroisse, c'est la superficie de la commune (elle figure en haut de chaque fiche), puisqu'au grand dam des aménageurs, celle-ci est presque toujours en Bretagne l'héritière de celle-là. Les modifications évoquées plus haut (créations et suppressions de communes) affectent, trèves non comptées, à peine plus de 10 % du nombre de communes et le réseau communal demeure un reflet fidèle de la carte paroissiale de 1789, elle-même fixée dans ses grandes lignes au xiii<sup>e</sup> siècle... Il est instructif de comparer la taille des différentes paroisses entre elles et avec la moyenne départementale (1 936 ha). On y retrouve l'opposition connue entre l'étendue considérable des communes du sud du département, même scindées, ou des régions forestières et la petitesse du plus grand nombre, fait plutôt rare en Bretagne. Il est, à cet égard, regrettable de n'avoir pas fait figurer la superficie primitive des communes ayant subi des agrandissements : on ne peut savoir, à la lecture des fiches, que la superficie initiale de Fougères était de 405 ha (en trois paroisses), que Hédé fut, jusqu'en 1973, la plus petite commune du département avec 25 ha, que Châteaugiron ne comptait que 56 ha avant 1971, soit à peu près la superficie de la plus petite commune actuelle, Bécherel. Comme Hédé et Châteaugiron, Bécherel est chef-lieu de canton, le moins peuplé après Le Sel-de-Bretagne : héritage commun que partagent ces trois villes castrales, formées tardivement (xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle), au détriment d'autres paroisses, cités petites par leur superficie, mais impor-



tantes par leurs diverses fonctions. Sans aller jusqu'à déplorer l'absence des superficies des paroisses urbaines (travail sans doute irréalisable, leur simple délimitation est parfois déjà un casse-tête), il eût été intéressant de disposer de celles des communes supprimées, notamment les anciennes paroisses fondées par les hospitaliers (Vildé-la-Marine, Vildé-Bidon) ou celle de Saint-Méloir-des-Bois, déjà citée, à rapprocher par sa petitesse (50 ha) des autres enclaves de l'évêché de Dol.

Après les paroisses, leurs saints et leurs patrons, les paroissiens ! La démographie est l'un des points forts de la publication, la démographie ancienne principalement, d'accès difficile jusqu'à l'instauration définitive des recensements en 1836. L'auteur a notamment dépouillé trois séries de rôles de capitation du XVIII<sup>e</sup> siècle. On lui saura gré également d'avoir indiqué, le cas échéant, la présence d'une liste nominative pour chacun des recensements à partir de 1836, mais pourquoi s'être arrêté en 1946 (54 communes concernées), alors que ces listes, conservées aux Archives départementales existent pour 20 communes en 1954, 174 en 1962, 234 en 1968 et 175 en 1975 (il n'en fut pas établi en 1982) ? On regrettera aussi qu'il n'utilise pas toutes les sources dont il signale l'existence : des 14 paroisses ou villes concernées par le dénombrement de Turgot, signalé p. 28, nous n'avons les chiffres que de 6. Il convient d'ajouter : Breteil (1 251 hab.), Dol (1 957 hab., sous réserve : lecture peu sûre), Fougères (6 625 hab.), Javené (1 733 hab.), Lécousse (1 025 hab.), Louvigné-du-Désert (3 170 hab.), Montfort (809 hab. dont 301 à Saint-Jean, 195 à Saint-Nicolas, 313 à Coulon), Pleine-Fougères (3 013 hab.). Pour quelles raisons ces chiffres n'ont-ils pas été retenus alors qu'au moins les résultats de la subdélégation de Fougères, à laquelle appartiennent 4 de ces localités, sont réputés satisfaisants ? On notera principalement la divergence entre le chiffre donné pour Fougères et l'évaluation de 1778 (tirée d'Ogée ?) : 10 000 à 11 000 hab. Pour 1791, les états de population des districts de Montfort et de Vitré, conservés aux Archives nationales, sont cités, mais les chiffres des communes du district de Montfort ne figurent pas dans les fiches correspondantes.

Venons-en enfin aux annotations infrapaginales. Parmi celles-ci figurent les variantes toponymiques (on aurait pu citer le cas singulier de La Chapelle-Thouarault qui doit son nom au prêtre de Mordelles qui la fit ériger en trêve en 1564, l'ancien nom était Nôtre-Dame-de-Montual), la date d'établissement du cadastre napoléonien (quasiment toujours fausse), et les modifications territoriales : on aurait pu citer deux particularités, celle du Petit-Maine, territoire qui dépendait, au spirituel, de la Bretagne (La Bazouge-du-Désert et Louvigné-du-Désert) et, au temporel, du Maine et qui fut cédé au département de la Mayenne en 1790, et celle de Tresbœuf, seule commune à enclave — d'ailleurs oubliée dans la carte des communes, pp. 54-55 — les autres enclaves, plus modestes, ayant été supprimées au moment de l'établissement du

cadastre. L'état des collections des registres paroissiaux et d'état-civil sur lequel s'achèvent les notes eût gagné à être mis à jour ; le nombre des dépôts est nettement sous-évalué : 230 communes ont déposé aux Archives départementales, en application de la loi de 1970, leurs collections, plus précieuses encore ici qu'ailleurs en raison de leur « exceptionnelle ancienneté », selon l'expression d'A. Croix — rappelons que le plus ancien registre de catholicité de France est celui de Roz-Landrieux (1451). Inversement les Archives municipales de Rennes ont recouvré leur bien depuis 1974...

Quant aux collections elles-mêmes, sauf celle de Pacé détruite par un sinistre en juin 1983, elles se sont notablement enrichies, parfois, par « redécouverte » (la collection de Saint-Ganton n'est ainsi plus manquante), plus souvent par réintégration, par rapport à l'état qu'en donne l'ouvrage. Signalons, d'erechef, quelques inexactitudes relatives aux trèves : il est exact que les registres paroissiaux ne sont pas distincts de ceux de la paroisse-mère à La Bosse, Neuville et Landavran, mais pour La Bosse certains actes sont aussi enregistrés à Lalleu. Il convient aussi de préciser que les baptêmes de Mondevert sont uniquement célébrés à Erbrée (mais pas à La Chapelle-Erbrée) mais les mariages du Bran au Bran (et non à Gaël). Enfin, contrairement à ce qui est écrit (pp. 135-136), La Chapelle-Saint-Melaine n'a pas de collection de registres paroissiaux pour la bonne raison qu'elle n'existait pas sous l'Ancien Régime : la paroisse était Brain-sur-Vilaine.

Les notes s'achèvent par une bibliographie communale dont l'aver-tissement nous apprend qu'elle n'est pas exhaustive. C'est de fait une gageure que ce genre de travail ; le risque — qui n'est pas toujours évité ici — est de faire se côtoyer le dérisoire et l'essentiel. On ne s'attardera pas à la comptabilité fastidieuse des opuscules cités bien qu'ils ne le méritent pas et des travaux fondamentaux omis. On saura gré à l'auteur d'avoir cité les nombreux travaux de démographie historique réalisés à l'université de Rennes. Mais peut-être aurait-il fallu préciser en introduction que, pour toutes les communes, notamment les 247 localités dépourvues de toute référence bibliographique, on dispose au moins des notices du *Pouillé historique* de Guillotin de Corson (t. IV, V, VI) et du *Département d'Ille-et-Vilaine, histoire, archéologie, monuments* de Banéat. Ajoutons que, pour un grand nombre de paroisses, le cahier de doléances a été édité par H. Sée et A. Lesort, alors qu'on a seulement indiqué les cahiers isolés, édités séparément, et que, pour 181 d'entre elles, que l'on eût pu, d'une façon ou d'une autre distinguer, existent les relevés de familles « notables » de Paris-Jallobert. On a peine à croire enfin que seul Le Pertre ait fait l'objet d'une monographie dans le bulletin paroissial... Par ailleurs, s'il est vrai que l'arrondissement de Redon bénéficie du travail plus approfondi du chanoine Guillotin de Corson, la *Statistique historique et monumentale*, d'ailleurs mentionnée aux chefs-



lieux de canton, et non aux communes, pourquoi n'avoir cité qu'à la fiche de Fougères le travail équivalent de Maupillé qui intéresse presque tout l'arrondissement ? Relevons, pour finir, la surprenante bévue qui fait confondre Broons-sur-Vilaine et Broons dans les Côtes-d'Armor et l'étrange procédé qui consiste à citer un manuscrit sans dire où il se trouve (pp. 145, 278 et 460).

On trouvera peut-être ce compte rendu sévère. La réalisation de cet ouvrage dans une perspective de démographie historique peut expliquer, sans les excuser, les imperfections des données rassemblées en matière administrative. Mais il semble nécessaire d'insister sur les imperfections d'un ouvrage qui, revêtu du label C.N.R.S., passera pour un ouvrage de référence, notamment hors de Bretagne. Il s'agit au demeurant d'une moisson de données précieuses, et le plus souvent exactes, sur les communes d'Ille-et-Vilaine, données généralement connues par ailleurs (à l'exception de la démographie ancienne), mais commodément réunies. On me permettra *in fine* d'exprimer trois regrets. Le premier, mineur, tient au nombre important, et anormal, de coquilles qui malmènent trop de noms propres : Ploërmel presque toujours sans tréma, Poudouvre au lieu de Poudouvre (pp. 58 et *passim*), Tintégniac pour Tinténiac et Sées pour Sens (p. 59), Pont-Réau pour Pont-Réan (p. 209), La Bombansais pour La Bourbansais (p. 317), Anvers pour Auvers (p. 347), Supeaux pour Scépeaux (p. 355)... et, parmi les noms d'auteurs, Le Montréer, Lagrée, Heudré, etc. sans accent, Labre pour Labbé (p. 462), Lemast pour Lemas (p. 197), Philipponneau pour Philipponneau (p. 278), etc. Le deuxième est que l'auteur, M. Claude Renard, n'ait pas cru devoir, autrement qu'en le citant dans son texte et sa bibliographie, exprimer sa dette à l'*Indicateur historique, contribution des Archives à l'histoire du département d'Ille-et-Vilaine de 1789 à 1980* publié par les Archives départementales en 1981, qu'il a pourtant, avec le *Pouillé historique* de Guillotin de Corson, abondamment utilisé, jusque dans les menues erreurs qui y figurent (suppression de la trêve de Saint-Marcellin en 1782, pour 1792 (p. 87) ; appréciation légèrement erronée du nombre de paroisses ; cartographie inexacte des sénéchaussées...).

Enfin, un dernier regret tient à la façon dont l'ouvrage, visiblement terminé en 1985, a été publié en l'état cinq ans plus tard, sans aucun « toilettage », sinon la mention du changement de nom du département des Côtes-du-Nord : ne figurent pas en revanche la nouvelle graphie de Rimou (décret du 16 août 1989), toujours écrit Rimoux, la nouvelle appellation des cantons rennais, substituant des dénominations géographiques aux numérotations (décret du 16 janvier 1985), le transfert du chef-lieu du canton de Bruz de la ville de Rennes à la commune de Bruz (décret du 16 septembre 1985), ni surtout la mention de la commune de Pont-Péan, créée sur Saint-Erblon le 1<sup>er</sup> janvier 1986 par arrêté préfectoral du 4 juillet 1985.

La bibliographie, close en 1985, se ressent évidemment de ce décalage, celle des communes, qui s'est enrichie d'une floraison de travaux, parfois de grande qualité, à l'occasion du Bicentenaire, mais aussi la bibliographie générale, curieusement établie du reste : pourquoi avoir omis le traité de Potier de La Germondais sur le « *gouvernement des paroisses* » et le travail d'A. Dupuy sur l'administration municipale en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, pourquoi y inclure *Le diocèse de Vannes au XIX<sup>e</sup> siècle* de C. Langlois et affecter à la bibliographie de la ville de Rennes l'ouvrage de M. Lagrée sur le diocèse de Rennes à la même époque ? Le cinquième volume des œuvres de M. Planiol et la thèse posthume de Ch. Berthelot du Chesnay, parus en 1984, ont été oubliés, comme la thèse, publiée, de Chr. Nougaret-Chapalain, dont n'est cité qu'un article, et celle de René Cintré (et non Cintre) sur les marches (et non marchés) de Bretagne, qui a avantageusement remplacé le mémoire de maîtrise cité. Les publications récentes du C.N.R.S. comme la *Carte des généralités, subdélégations et élections en France à la veille de la Révolution de 1789* ou les *Atlas historiques des villes* de Fougères et de Saint-Malo ne sont pas mieux loties. On déplorera encore l'absence, plus préjudiciable encore, du répertoire régional *Les Bretons délibèrent*, répertoire des registres de délibérations paroissiales et communales et des cahiers de doléances : l'auteur y eût trouvé une synthèse commode sur l'administration paroissiale et communale en Bretagne en 1789 et sous la Révolution. Autre absence gênante : celle des travaux de J. Charpy et d'A. Pennec sur la formation de l'Ille-et-Vilaine pour le premier, des départements bretons pour le second. Ils auraient pu nourrir un développement, qui ne vient pas, sur les origines du département d'Ille-et-Vilaine. Ultime manque fâcheux de l'ouvrage : l'intégration des chiffres du recensement de 1990, que le retard de parution rendait possible. Les fiches communales ont l'emplacement adéquat, hélas resté vierge.

Souhaitons aux autres départements bretons un meilleur sort ; leurs caractéristiques, plus accusées encore qu'en Ille-et-Vilaine à certains égards (90 trèves pour 176 paroisses dans le diocèse de Cornouaille) l'exigent. Est-ce à ce titre que l'Ille-et-Vilaine est qualifiée de département « le moins breton » à la deuxième ligne de l'introduction, ce qui surprend dans une publication du C.N.R.S. (faut-il lire « le moins bretonnant » ?). Pour l'Ille-et-Vilaine, cette compilation pourra, à la rigueur, figurer aux côtés des usuels dont elle s'inspire, dans l'attente de l'ouvrage qui, malgré les mérites de la *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits* de l'I.N.S.E.E. et ceux, plus controversés, du travail de l'abbé Bossard, continue, lui, de nous manquer : un dictionnaire topographique.

Bruno ISBLED